



COMMISSION DES COMPETITIONS JEUNES

PROCÈS-VERBAL N°44

Réunion électronique du 23 / 06 / 2026

Présents : MOMBARD Martine, REBOULLET Mathilde, BRESSON Claude, BARRE Julien, DE BURINE Luc, GAYFFIER Ludovic, AUBERT Philippe.

Mail : competitions.jeunes@drome-ardeche.fff.fr

Correspondances :

Nous vous rappelons que seules les correspondances émises depuis les messageries officielles (n°affiliation@laurafoot.net) des clubs sont prises en compte par la Commission.

Nous invitons également les clubs à utiliser ces messageries pour leurs échanges.

REGLES DE NOMMAGE DES OBJETS DES MESSAGES :

Objet : CAT-Compétition (Coupe ou championnat, on indiquera le niveau et poule) Date Match N°xxxxxxx – Equipes.

Exemples :

Objet : U15 Coupe PESTRE Tour 1 du 19/10/2025 Match n° xxxxxxxx CLUB 1 – CLUB 2

Objet : U15 D2 Poule B du 08/11/2025 Match n° xxxxxxxx CLUB 1 – CLUB 2

ACCESSIONS RELEGATIONS 2025-2026

La Commission Départementale des Compétitions Jeunes prononce les accessions et relégations dans les championnats départementaux, saison 2025-2026, sous réserves des procédures en cours et d'éventuels recours contentieux.

Cette décision est susceptible d'appel devant la Commission Départementale d'Appel (district@drome-ardeche.fff.fr) dans le respect des dispositions de l'article 190 des Règlements Généraux de la FFF.

U 15

U15R2 & U14R1B

Relégations de U15 R2 ou R1B en U15D1

DAVEZIEUX (U14R1B)

SUD ARDECHE AS (U15R2)

MONTELIMAR US (U15R2)





U16R2

Accession au titre Article 3.2.1 du Championnat U15 du DDAF

RCF 07 1 U15R2 (POS 1) accédant en U15R1B

U15 D1

Accession en U15R2

ASF PIERRELATTE

Accession en U14R1B

RCF 07 2

Relégations en U15 D2

FC EYRIEUX EMBROYE

U15 D2

Accessions en U15 D1

Ent SARRAS SPORTS

FC BOURG les VALENCE

Relégations en U15 Brassage

Ent HERMITAGE CHATO

ST MONTAN OL

U15 D3

Accessions en U15 D2

FOOT MONT PILAT

FC du CHATELET

Ent CREST AOUSTE

FC CHATUZANGE GOUBET

US MONTELIMAR 2

Ent VALLON RUOMS

ES MALISSARD (Meilleur 3é)

U 17

U16R2

Relégation en U17D1

Néant

U18R2

Relégation en U17D1

OL VALENCE

U17 D1

Accession en U18 R2 + Maintien U17D1

AS SUD ARDECHE

Relégation en U17 D2

Ent USVJ / FCV



U17 D2	
Accession en U17D1	Relégation en U17 Brassage
FC ANNONAY	FOOT MONT PILAT
Ent ECA - ACE	OL CENTRE ARDECHE 2

U17 D3
Accession en U17D2
BREN FC
ES NORD DROME
MONTELIER US
Ent SARRAS SPORTS
MONTELMAR FC
Ent VALLON RUOMS
+ Meilleur 3é à déterminer selon homologation.

U 20

U18R2
Relégation en U20D1
OL VALENCE
AS SUD ARDECHE

U20R2
Relégation en U20D1
Néant

U20 D1	
Accession en U20R2	Relégation en U20 D2
AS CHAVANAY	Ent DAVEZIEUX BOULIEU
	Ent SARRAS SPORTS
	Ent BERG HELVIE RUOMS

U20 D2
Accession en U20D1
OL CENTRE ARDECHE
US VAL D'AY



ENGAGEMENTS SAISON 2026-27

Vous trouverez ci-dessous les dates d'engagement de vos équipes pour la saison 2026-2027.

Compétitions	Dates limites d'engagement
U20 D1	15 Juillet 2026
U20 D2	30 Aout 2026
U18F à 11	15 Septembre 2026
U18F à 8	15 Septembre 2026
U17 D1 – D2	15 Juillet 2026
U17 Brassage	30 Aout 2026
U15 D1 – D2	15 Juillet 2026
U15 Brassage	30 Aout 2026
U15F à 8	22 Septembre 2026
U13 Excellence (D1-D2)	15 Aout 2026
U13 Brassages (D3-D4)	30 Aout 2026
U13 Brassages (D5-D6)	30 Aout 2026
U13F	22 Septembre 2026
U11	04 Septembre 2026
U9	04 Septembre 2026
U7	11 Septembre 2026

PROCEDURE D'ENGAGEMENT à compter du 01/07/2026:

Par **PORTAILCLUBS** vous rendre dans l'application **FOOTCLUBS** :

Choisir la saison **2026-2027**

1. Pour le **FOOT ANIMATION** Cliquer sur le menu « **FOOT ANIMATION ET LOISIRS** »
2. Pour les **U13 Excellence (D1 ou D2)** Cliquer sur le menu « **Epreuves Championnats & Coupes**» puis cliquer sur « **Compétitions officielles** »
3. Pour les **U13 Brassages D3-D4 ou Brassages D5-D6**, Cliquer sur le menu « **FOOT ANIMATION ET LOISIRS** »
4. Pour les autres catégories Cliquer sur le menu « **Epreuves Championnats & Coupes**» puis cliquer sur « **Compétitions officielles** »
5. Sur la nouvelle page, cliquer sur la rubrique « **Engagements** »
6. Sélectionner « **DISTRICT DROME-ARDECHE DE FOOTBALL** » dans « **Centre de Ressources** »
7. Renseigner « **Accord** » dans l'avis d'engagement de la Compétition choisie puis « **Valider** »
8. Pour créer un nouvel engagement, Sélectionner le centre de ressource **DISTRICT DROME-ARDECHE DE FOOTBALL**, puis cliquer sur **NOUVEL ENGAGEMENT**. Sélectionner le centre de ressource et cliquer sur la catégorie concernée, suivre les étapes. Valider votre page.
9. Ne pas inscrire vos engagements dans les coupes le procédé sera fait automatiquement lors des premiers tours de coupe.
10. Pour les ententes il faut vous rendre dans **VIE DES CLUBS**
11. Pour **déclarer une équipe en INACTIVITE PARTIELLE** ou déclarer votre club en inactivité se rendre dans **VIE DES CLUBS**

Vous avez possibilité de renseigner au préalable vos desideratas.





Pour connaître la procédure complète cliquer sur le point d'interrogation situé à droite de saison 2026/2027. Des vidéos sont également à votre disposition, pour vous accompagner.

Résumé pour saisir un désidérata : Obligatoirement sur Footclubs.

Afin de saisir un Désidérata, aller dans la rubrique engagement et sélectionner en cliquant sur l'épreuve sur laquelle vous souhaitez poser un désidérata. La fiche « Engagement & Désidérata » s'ouvrira. Vous pouvez alors saisir les demandes suivantes, en déroulant et cliquant sur + attention bien valider vos pages.

Pour tout renseignement envoyer un mail à competitions.jeunes@drome-ardeche.fff.fr.

Votre demande, envoyée obligatoirement par l'adresse mail officielle du club, sera consultée lors de la prochaine réunion de la commission.

La FFF a mis à jour l'outil Footclubs en ajoutant une Foire aux Questions afin de vous aider à trouver rapidement les réponses à la plupart de vos interrogations.

Il est possible d'accéder à cette FAQ en cliquant sur l'icône 'Aide en ligne' de la barre d'outils Footclubs.

ENTENTES

Responsable : Philippe AUBERT, Mob : 06 80 92 81 87.

Mail : competitions.jeunes@drome-ardeche.fff.fr

IMPORTANT : Selon l'article 8 des Règlements Sportifs du District Drôme-Ardèche de Football les ententes doivent être déclarées au plus tard à la date de clôture des engagements de la catégorie concernée.

TOURNOIS

Responsable : Philippe AUBERT, Mob : 06 80 92 81 87.

Mail : competitions.jeunes@drome-ardeche.fff.fr

Rappel :

Les tournois ou rencontres organisés avec des équipes étrangères doivent faire l'objet d'une demande d'autorisation à la Ligue (conformément à l'article 176 des Règlements Généraux).

Cette procédure s'applique également aux clubs invités à participer à des tournois ou des rencontres à l'étranger (conformément à l'article 179 des Règlements Généraux).

Demandes autorisation :

Pour toutes les organisations les clubs se référeront aux éléments en ligne sous l'arborescence :

PRATIQUES / TOURNOIS CLUBS / REFERENCE TOURNOIS

Pour présenter les demandes d'autorisation de tournois, les clubs utiliseront et se référeront aux documents en ligne :





DECLARATION :

<https://drome-ardeche.fff.fr/wp-content/uploads/sites/103/2024/09/Demande-autorisation-Tournoi-1.pdf>

REFERENCES :

<https://drome-ardeche.fff.fr/wp-content/uploads/sites/103/2024/10/Reference-tournois-DDAF.pdf>

U13

Responsable : Mathilde REBOULLET, Mob : 06 08 82 29 55 (**joignable hors horaires de bureau**)

Mail : competitions.jeunes@drome-ardeche.fff.fr

Préparation saison 2026-2027 :

Les clubs peuvent dès maintenant lancer leurs réflexions pour les niveaux d'engagement souhaités pour la saison 2026-27. Pour rappel 3 niveaux d'engagement seront possibles :

- EXCELLENCE, qui permettra de déterminer la présence en D1 ou D2, selon indice U13 DDAF.
- BRASSAGES D3-D4, qui permettra de jouer les brassages pour D3 et D4.
- BRASSAGES D3-D4, qui permettra de jouer les brassages pour D5 et D6.

Situation Indice U13DDAF calculé sur les 5 dernières saisons (2021-22 à 2025-26) :

L'indice sur 5 ans est obtenu par la somme des indices de chacune des phases (pts/nbre de matchs) lorsque l'équipe évolue en U13D1. La présence en CRITERIUM LAuRAFoot en Phase 2 est valorisée à 3.





	EQUIPE	21 22	22 23	23 24	24 25	25 26	TOTAL
1	VALENCE OL 1	6,00	6,00	6,00	5,57	6,00	29,57
2	DAVEZIEUX 1	6,00	6,00	5,71	6,00	4,86	28,57
3	RHONE CRUSSOL 1	6,00	5,57	5,14	6,00	3,57	26,29
4	MOURS ST EUSEBE 1	4,71	5,57	5,57	4,86	4,43	25,14
5	PIERRELATTE AS 1	3,14	4,38	6,00	5,14	4,43	23,10
6	MONTELIMAR FC 1	5,14	5,71	3,57	2,29	5,00	21,71
7	SUD ARDECHE AS 1	2,57	5,00	2,71	4,71	4,86	19,86
8	SALAISE RHODIA 1	4,71	3,57	3,71	1,86	5,57	19,43
9	MONTELIMAR US 1	5,57	3,00	2,57	2,14	5,29	18,57
10	VALENCE OL 2	3,71	3,69	3,86	2,57	4,57	18,40
11	VAL D'AY 1	1,86	3,43	3,14	4,43	1,71	14,57
12	CENTRE ARDECHE OL 1	3,29		2,86	4,43	1,57	12,14
13	RHONE CRUSSOL 2	2,29	1,43	2,29	2,29	1,57	9,86
14	SUD ARDECHE AS 2		3,14	3,43	1,00	1,93	9,50
15	SAINT DONAT 1	1,14	2,00	5,29			8,43
16	VALLIS AUREA 1	2,00	0,43	2,00	2,57	1,00	8,00
17	CHAVANAY 1		5,14	1,00	1,00	0,43	7,57
18	SARRAS ST VALLIER 1	2,00	5,00				7,00
19	TOURNON TAIN 1		1,71	2,86	2,29		6,86
20	EYRIEUX EMBROYE 1	2,71	1,29	0,43		1,43	5,86
21	MAUVES RC 1	2,29		1,71		1,43	5,43
22	DONZERE CO 1	2,71		1,00	1,29		5,00
23	ROMANS PS 1	2,29		2,57			4,86
24	VALENCE OL 3	1,40			1,57	1,71	4,69
25	MONTELIMAR FC 2	2,57	2,00				4,57
26	CHABEUIL FC 1	2,95		1,43			4,38
27	BOURG ST ANDEOL SC 1		0,43	3,57			4,00
28	ESV 26 1		2,50			1,29	3,79
29	DOLON AS 1		1,71	1,86			3,57
30	VALLON 1		3,02				3,02
31	PONT LA ROCHE US 1	3,00					3,00
32	RUOMS OL 1	1,29	1,71				3,00
33	ACE FC 1			2,57	0,29		2,86
34	LIVRON JS 1	2,86					2,86
35	BERG HELVIE AS 1		0,71			2,14	2,86
36	BOURG LES VALENCE 1				2,71		2,71
37	CHOMERAC 1		1,57	1,14			2,71
38	CREST AOUSTE 1	2,29					2,29
39	VALLEE GALAURE 1			2,29			2,29
40	SAINT MARCEL VALENCE 1	0,71		1,00			1,71
41	PEYRINS US					1,71	1,71
42	FOOT MONT PILAT 1				1,00	0,57	1,57
43	CHATELET FC 1				1,43		1,43
44	MOURS ST EUSEBE 2	1,43					1,43
45	VALLEE JABRON US 1		1,14				1,14
46	HERMITAGE FC 1	1,00					1,00
47	DAVEZIEUX 2		0,86				0,86
48	VEORE MONTOISON 1			0,57			0,57
49	CORNAS 1	0,43					0,43
50	HOSTUN		0,43				0,43

